

## Candidat Juge Challenge 2019

(mise à jour 1/04/2019)

### 1. Prérequis

- Avoir des connaissances basiques dans les domaines suivants :
  - pas de base et des retournements
  - attitudes de base
  - sauts simples et pirouettes
  - identification du tempo d'une musique
- Avoir connaissance du règlement Challenge en vigueur.
- Avoir connaissance de la discipline et du règlement technique en vigueur.

### 2. Modalités d'inscription à la formation

- Etre licencié à la FFRS.
- Avoir 16 ans minimum au jour de l'examen.
- Envoyer par e-mail en début de saison le formulaire d'inscription juge à télécharger sur le site internet FFRS rubrique 'Espace arbitrage' au référent juge de la région.
- Le référent juge contacte le service compétitions pour vérification de licence.
- Le référent juge envoie les informations pour l'inscription sur la plateforme arbitrage : <http://pshn.fr/moodle/>

### 3. Test d'entrée à la formation Juge Challenge

- Un test d'entrée préliminaire à la formation est à passer en ligne sur la plateforme
- Durée autorisée : 15 min, 3 tentatives, 10 questions sur des connaissances élémentaires.
- Réussite : 10/10.
- Dispense : les patineurs ayant participé sur les trois dernières années à une finale de Championnat de France Cadet à Senior DN1 ou DN2 et les athlètes ayant participé à des compétitions internationales Cadet à Senior.

### 4. La formation

- Une fois le test d'entrée réussi, le candidat a accès aux différents modules de formation mis en ligne au fur et à mesure.
- Le juge référent de la région accompagne le candidat dans ses interrogations.

### 5. Validations des compétences

- La validation du parcours de formation sera possible à partir de fin avril 2019.
- La pratique sera ensuite validée par le référent juge de la région : 1 jugement parallèle pour 1 patineur minimum dans chaque épreuve pour chaque niveau. Ecart de points de 10% par rapport au résultat officiel.
- Le référent juge communiquera les résultats au CPA.